

**Note**

À l'attention de la  
*Commission Emploi, qualifications et revenus du travail  
du Cnis*

Dossier Suivi par :  
POULIQUEN Erwan  
Tél : 01 87 69 63 64  
Mèl : erwan.pouliquen@insee.fr

PICART Claude  
Tél : 01 87 69 62 71  
Mèl : claude.picart@insee.fr

Montrouge, le 22 mai 2024  
N°DG75-F230

**Objet : Bilan des utilisations passées de l'enquête FQP, orientations envisagées  
pour son remplacement**

L'enquête Formation et qualification professionnelle (FQP) a été menée de façon aperiodique à 6 reprises depuis 1964, la dernière édition ayant eu lieu en 2014-2015. Le bilan des utilisations et l'analyse menée montrent que FQP ne semble plus être un dispositif indispensable à l'étude des thématiques liées à l'origine sociale, et n'a pas toujours été exploitée à son plein potentiel sur le sujet. Sur les thématiques liées à la formation, FQP n'occupe plus une place centrale. Enfin, pour l'étude des trajectoires professionnelles, FQP dispose d'un avantage comparatif de poids en proposant une information rétrospective riche et multi-dimensionnelle, disponible à un niveau infra-annuel, quoique possiblement affectée d'effets de mémoire.

Au total, il ne semble pas indispensable de renouveler l'enquête FQP. Le scénario proposé pour remplacer les principales informations de cette enquête est un dispositif centré sur l'enquête Emploi dans un premier temps, principale source couvrant l'ensemble des thématiques en population générale. L'enquête Emploi serait complétée ponctuellement par des questions issues de FQP sur les thématiques liées à l'origine sociale. Par ailleurs, les trajectoires professionnelles seraient appréhendées par un appariement de l'enquête avec des sources administratives : la base Tous salariés (BTS), la base Non-salariés (BNS) et le Pasrau (pour les périodes de chômage indemnisé, d'indemnités journalières, de perception du RSA, etc.), ainsi que potentiellement des données historiques de France Travail pour les demandeurs d'emploi ni en emploi ni indemnisés. Dans un second temps, l'enquête AES 2028 pourrait être mobilisée sur la thématique du lien formation-emploi via un appariement du même type.

**Un tableau récapitule les 4 orientations (« O1 » à « O4 ») que cette instruction conduit à proposer, à la fin de la synthèse ci-dessous.**

L'enquête Formation et qualification professionnelle (FQP) a été menée de façon aperiodique à 6 reprises depuis 1964, la dernière édition ayant eu lieu en 2014-2015. Pour ce dernier millésime, 27 000 enquêtés ont répondu à l'enquête. Le questionnaire était structuré ainsi : après un module biographique, le questionnement porte sur la situation professionnelle actuelle de l'enquêté, puis la situation professionnelle 5 avant, puis la formation initiale. Un

calendrier rétrospectif balaie les événements survenus au cours des 5 dernières années en matière d'emploi et de transitions sur le marché du travail, de formations (formelles ou non formelles à but professionnel). Un module collecte les informations permettant de caractériser le premier emploi. Les deux derniers modules concernent l'origine sociale et la situation du conjoint.

Ce questionnaire couvre plusieurs thèmes parmi lesquels nous identifions quatre thèmes principaux : la mobilité sociale ; les parcours scolaires et les inégalités sociales face à l'école ; la mobilité professionnelle et les trajectoires professionnelles ; le lien formation-emploi<sup>1</sup>. L'un des arguments clés de la précédente reconduction de FQP était que tous ces thèmes étaient réunis, pour un individu donné, dans une seule source. Un recensement analysant les utilisations de la dernière enquête FQP conduit à relativiser cet argument : les études utilisent soit la dimension « calendrier » de FQP (deux derniers thèmes), soit sa dimension « origines » (deux premiers thèmes). L'objectif de la présente note est, pour chacune de ces quatre thématiques, de faire un état des lieux de ce que mesure FQP et, au-delà des seules potentialités, des utilisations qui en ont été réellement faites et, enfin, d'identifier les dispositifs alternatifs à l'enquête FQP.

## 1- La mobilité sociale

La mobilité sociale est usuellement mesurée en croisant, sous forme de « tables de mobilité », l'origine des individus (mesurée via la catégorie socioprofessionnelle du père ou de la mère à la fin des études) et leur destinée (via leur propre catégorie socioprofessionnelle). La thématique peut aussi être traitée à l'aide du ressenti exprimé par les individus sur leur position vis-à-vis de celle de leurs parents. La démarche est complémentaire dans la mesure où elle s'abstrait de l'approche normative fondée sur une nomenclature.

Monso et Thévenot estimaient en 2010 que plus d'un tiers des publications ayant exploité FQP traitaient de la mobilité sociale.

**L'enquête Emploi constitue une source alternative à FQP qui est attractive sur ce thème.** Elle collecte de longue date la profession des parents (au moment de la fin d'études des personnes enquêtées), avec les avantages comparatifs liés à la « force de frappe » de l'enquête : un échantillon de grande taille, permettant des analyses à un niveau fin de la nomenclature ou sur des sous-populations ; une collecte en continu, ce qui permet un suivi plus aisé des générations successives ; un champ territorial (plus) complet avec une inclusion des DROM (dont Mayotte).

L'enquête FQP ne possède plus beaucoup d'avantages comparatifs sur le sujet de la mobilité sociale, à l'exception de deux éléments :

- L'enquête a la spécificité de collecter une information sur la destinée d'un membre de la fratrie, ce qui permet d'estimer de façon plus précise les influences respectives, dans les trajectoires, du milieu social d'origine et de la famille en distinguant ce qui est commun aux frères et sœurs (y compris du point de vue des caractéristiques inobservées et inobservables), de ce qui vient de l'école et des caractéristiques individuelles. Cette potentialité a donné lieu à des travaux de référence mais n'a pas fait l'objet, à notre connaissance, de beaucoup d'exploitations récentes. **La question de l'utilité de cette information a toute sa pertinence car elle est relativement coûteuse à produire** : elle nécessite de collecter une quinzaine de questions. Si on réinjectait le questionnement dans l'enquête Emploi, on pourrait réduire à une dizaine de questions, ce qui reste coûteux. **Une solution intermédiaire pourrait consister à poser a minima deux questions [O1]**: l'une sur le nombre de frères et sœurs de l'ego et l'autre sur sa position dans la fratrie. Ces informations n'apporteraient pas les mêmes potentialités en termes d'identification d'un effet fixe lié à l'origine sociale

---

1 Il demeure toutefois dans FQP quelques questions résiduelles non couvertes par ces 4 principales thématiques. L'enquête collecte en particulier certaines compétences complémentaires à celles acquises dans le seul cadre du parcours scolaire (certaines de ces informations sont également collectées dans d'autres enquêtes) : permis de conduire, langues maternelles (Eva et FLV), stages et emploi pendant la scolarité (Eva). L'enquête décrit en outre la situation du premier emploi, ce qui donne une profondeur supplémentaire pour l'analyse de la mobilité professionnelle.



mais constituerait une information supplémentaire utile pour caractériser l'environnement familial d'origine.

- L'enquête FQP collecte une question<sup>2</sup> permettant de mesurer **la mobilité subjective**. Cette information présentant une faible charge de collecte, **il pourrait être pertinent d'ajouter cette question dans l'enquête Emploi [O2]**, sur le seul champ des grappes entrantes, selon une fréquence à déterminer.
- À la cible, ces questions [O1] et [O2] pourraient être portées par le module ad hoc « situation des migrants et de leurs descendants directs sur le marché du travail », dont la prochaine édition est programmée en 2029. Dans l'intervalle, on vise une première implémentation en 2025.

## 2- Parcours scolaire et inégalités sociales face à l'école

L'enquête FQP est également mobilisée pour étudier le rendement de l'éducation et les inégalités sociales d'accès aux études supérieures. Les informations détaillées de l'enquête sur le parcours scolaire (succès, redoublements, réorientations, spécialités, filières...) offrent la possibilité d'évaluer plus finement qu'à l'aide du seul plus haut diplôme atteint les inégalités sociales dans les parcours des individus.

Dans les faits, une partie non négligeable des travaux mobilisant FQP sur cette thématique ont utilisé le critère du plus haut diplôme atteint, critère pour lequel FQP n'est pas une source exclusive. Ces travaux auraient donc tout aussi bien pu être menés à l'aide de l'enquête Emploi. Ils auraient d'ailleurs pu mobiliser aussi la PCS des parents voire le diplôme des parents, qui a davantage d'impact encore que la PCS sur la destinée scolaire des enfants<sup>3</sup>.

Ainsi, **l'évaluation de la réussite scolaire, si elle est menée à l'aune du plus haut diplôme, ne nécessite pas l'enquête FQP**. L'enquête Emploi est une source possible pour l'étude en population générale, déjà mobilisée à plusieurs reprises notamment du fait de la taille de son échantillon. L'enquête Histoire de vie et patrimoine (HVP), qui comporte un module sur le parcours de vie, la situation du couple et un calendrier professionnel offre également des possibilités d'exploitations sur ce thème.

**Le dispositif Eva**, adossé au panel Depp des élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 2007, alimenté par les enquêtes menées auprès des familles et enrichi des variables du panel bachelier du Sies, **constitue une autre source alternative à FQP pour l'analyse fine des trajectoires scolaires**. Eva comporte un niveau d'information plus détaillé sur le parcours scolaire que FQP. Son principal atout réside dans le suivi panelisé (administratif et par enquête) des élèves qui présente l'avantage d'éviter le biais de mémoire susceptible d'affecter FQP. En revanche, à la différence de FQP, menée en population générale, Eva se concentre sur une cohorte et vise essentiellement l'observation des trajectoires scolaires et de début d'insertion professionnelle. Notons aussi que d'autres panels de la Depp (entrés en 6<sup>e</sup> en 1980, en 1995, en 2007, entrés au CP en 1997, 2011) permettent d'étudier ces inégalités sociales. Mentionnons également le **panel « petite section 2021 »** de la Depp qui vise à mesurer finement les inégalités sociales de réussite aux différents niveaux d'enseignement en suivant les cheminements scolaires de la maternelle au lycée de 35 000 élèves entrés en petite section en 2021, l'évolution de leurs connaissances et compétences et les méthodes pédagogiques employées.

**Autre alternative à l'enquête FQP sur cette thématique, l'enquête Génération** du Céreq a pour objectif d'étudier l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Elle interroge pour ce faire une même génération de « primo-sortants » de formation initiale, s'insérant au même moment sur le marché du travail, et les réinterroge à 2 reprises, 3 ans puis 6 ans plus tard. L'enquête collecte de l'information biographique, des informations détaillées sur les parcours scolaires et les diplômes obtenus ainsi que sur la situation professionnelle. Les informations concernant le parcours éducatif sont un peu plus détaillées

2 Deux questions pour être précis : l'une pour comparer sa situation à celle de son père, l'autre pour la comparer à celle de sa mère.

3 Le diplôme des parents n'est cependant disponible que tous les 8 ans, dans le cadre du module ad hoc « migration et marché du travail ».



dans Eva grâce aux informations issues du panel Depp, de l'enquête menée auprès des familles du panel Depp et du panel bacheliers. Celles concernant l'insertion professionnelle sont collectées dans Génération avec une maille beaucoup plus fine, au moyen d'un calendrier mensuel d'activité.

Enfin, les systèmes d'information ont vocation à davantage s'appuyer sur **des données administratives et des appariements de sources** basés sur l'INE (le numéro identifiant unique), permettant d'analyser finement l'orientation, les parcours et l'insertion des jeunes. La Depp et le Sies envisagent ainsi de pouvoir construire des cohortes basées sur l'INE dans le secondaire et le supérieur<sup>4</sup>. Fondés sur des appariements avec la DSN, les dispositifs InserJeunes (Depp-Dares) et InserSup (Sies-Dares) vont compléter le panorama des sources rendant compte des trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes.

Au total, les dispositifs existants ou en projet permettant d'analyser les parcours scolaires et les inégalités sociales face à l'école sont nombreux. La connaissance sur cette thématique ne devrait pas pâtir du non-renouvellement de l'enquête FQP.

### 3- Mobilité professionnelle et trajectoires professionnelles

La mobilité professionnelle est évaluée avec FQP en comparant la situation en N à celle en N – 5. La mobilisation des différents millésimes de l'enquête permet de décrire l'évolution de la mobilité professionnelle sur longue période. L'introduction en 2003 du calendrier retraçant les événements de N – 5 à N permet l'étude des trajectoires professionnelles. Ce sont surtout les analyses de la précarité qui bénéficient de cette information fine propre à FQP. Le calendrier permet aussi d'enrichir l'analyse causale de la mobilité professionnelle (par exemple, impact d'une période de chômage ou d'un événement familial). Pratiquement aucune étude récente ne se limite à la seule comparaison entre N – 5 et N, sans tenir compte de l'infra quinquennal.

Ces thèmes peuvent être abordés avec d'autres sources, enquête Emploi et panel Tous salariés, voire Tous actifs, notamment, mais **FQP reste la seule source combinant à la fois une certaine profondeur temporelle (5 ans) et une information infra-annuelle**. Même si une information infra-annuelle est potentiellement disponible via la DSN, l'information sur la transition (mode de rupture, motif, mode d'obtention du nouvel emploi...) du calendrier de FQP est plus riche. Cet avantage doit toutefois être relativisé par l'incertitude inhérente au recours à la mémoire de l'enquêté, sur 5 ans, notamment pour les parcours hachés. C'est donc sans doute pour cette thématique que la simple non-reconduction de FQP aurait le plus d'impact.

Les sources existantes ne peuvent, en leur état actuel, se substituer pleinement à FQP. **On propose donc la création d'un dispositif ad hoc [O3] reconstituant des trajectoires à partir d'appariements de données administratives adossés à des enquêtes**. Aucune source ne contient l'ensemble des événements qui pouvaient être mobilisés dans FQP pour expliquer la mobilité professionnelle. Certains d'entre eux peuvent se retrouver dans l'enquête Emploi (EEC), d'autre dans l'EDP, sur des champs qui se complètent.

D'un côté, l'EDP dispose d'informations sur les déménagements et les événements familiaux et a déjà été mobilisé pour des études de trajectoires professionnelles longues, ne nécessitant pas une information infra-annuelle, et/ou en lien avec des événements familiaux (par exemple, naissance d'un enfant).

De l'autre côté, l'EEC dispose d'informations de référence sur le marché du travail (identification des chômeurs ou inactifs au sens du BIT, des personnes en sous-emploi, connaissance des conditions et horaires de travail, de l'ancienneté sur le marché du travail, etc.) sans s'y limiter (état de santé ressenti, origine sociale...). La question de l'utilisation de l'EEC en coupe ou en panel (qui permettrait de capter plus d'événements susceptibles d'influencer les trajectoires) reste ouverte à ce stade. Les appariements, existants à ce stade en la matière ou en cours de réalisation, portent sur des champs encore restreints (jeunes, bénéficiaires de minima sociaux...) alors que FQP porte sur l'ensemble des personnes d'âge actif. Il convient donc d'examiner les possibilités de construire un dispositif spécifique pour

---

4 Voir Cnis, Commission « services publics et services aux publics », réunion du 21 mars 2023.



remplacer FQP. Une trajectoire professionnelle pourrait se construire à l'aval de l'EEC par appariements avec des sources administratives (principalement BTS, mais aussi base Non-salariés -BNS-) sur plusieurs années afin de reproduire l'analyse causale, en lien avec la situation sur le marché du travail, des mobilités professionnelles. L'appariement de l'EEC avec le panel Tous actifs (ou l'EDP) donnerait des perspectives *a priori* trop limitées, l'intersection entre le panel et l'EEC étant trop petite. Les trajectoires couvertes par le nouveau dispositif seraient d'une durée égale à celle du calendrier de FQP (5 ans) : en effet, les utilisateurs de FQP mobilisent soit les situations (année N, fin d'études, situation sociale des parents), soit le calendrier sur 5 ans (adossé à la situation de l'année N), comme le montre l'échec en termes d'utilisation de l'appariement de l'enquête 2014-2015 au panel Tous salariés qui visait à permettre des études sur des trajectoires rétrospectives plus longues.

Ce dispositif adossé à l'EEC répondrait alors à un besoin de trajectoires détaillées sur des trajectoires courtes (de l'ordre de 5 ans), besoin bien distinct de ceux auxquels répondraient le panel Tous actifs et l'EDP, sur des situations plus éloignées dans le temps.

En matière d'information infra-annuelle, il pourrait être tentant d'apparier directement à la DSN pour avoir le maximum de détail sur les périodes, en amont de l'agrégation opérée par les chaînes de traitement de la BTS. Mais ce serait se priver du travail de construction de variables statistiques de qualité, notamment pour les salaires. D'autant que la perte d'information sur les parcours hachés entre DSN et BTS reste limitée : la principale faiblesse identifiée est la multiactivité, la distinction entre postes successifs et postes concomitants, possible avec la DSN, est parfois perdue dans la BTS dans sa version actuelle. Toutefois, au vu d'une première instruction qu'il convient désormais de mettre en œuvre, il serait possible d'enrichir les postes de la BTS d'une information vectorisée permettant d'identifier l'ensemble des périodes (dates de début, de fin, quotité). A noter cependant que les bases Non-salariés (BNS) ne disposent que de peu d'informations infra-annuelles.

Les appariements pourraient également concerner les périodes de non-emploi : un appariement avec le Pasrau pourrait y répondre, au moins pour le chômage indemnisé mais peut-être aussi en récupérant des informations sur les minima sociaux perçus (RSA, etc.). Pour aller au-delà du champ du chômage indemnisé, il faudrait réfléchir à un appariement avec les données DEFM de France Travail, qui permettrait d'enrichir les trajectoires des personnes ni en emploi ni bénéficiaires des prestations couvertes par le Pasrau.

#### 4- Lien formation-emploi

FQP propose une riche information sur le calendrier de formation qui permet d'étudier directement l'accès à la formation continue et, combinée avec les autres informations, les effets de la formation continue sur la carrière.

Mais avec la montée en charge de l'enquête Emploi sur ce thème et l'apparition d'enquêtes dédiées comme AES, FQP ne joue plus un rôle central dans le système statistique sur la formation continue. **Seule la profondeur de 5 ans pour l'étude des effets de la formation sur les carrières reste un avantage comparatif indiscutable de FQP** par rapport à l'enquête Emploi et à AES (qui a, en outre, un plus faible échantillon). Comme pour la thématique précédente, **le prolongement du suivi des enquêtés de l'EEC ou d'AES par un appariement sur plusieurs années aux sources administratives pourrait être examiné [O4]**. Le dispositif FORCE de la Dares combinant plusieurs sources administratives, existe déjà sur ce domaine mais ne couvre qu'une partie du champ, celui des stagiaires de la formation professionnelle. Une complémentarité pourrait donc consister à s'adosser au déclaratif d'une enquête comme AES qui présente l'avantage de porter sur un champ extrêmement large en termes de formation (comprenant notamment les formations internes aux entreprises) d'une part et, d'autre part, de déployer un questionnement détaillé pour capter au mieux toutes les formations suivies par les enquêtés.

Dans le scénario envisagé, les appariements aux sources administratives permettent l'étude des effets sur plusieurs années du recours à une formation déclarée dans les enquêtes, AES à la cible et enquête Emploi à court terme. On perd toutefois en puissance dans l'analyse par rapport à FQP : l'absence de formation une année donnée, seule repérable avec ce scénario, n'est pas identique à l'absence de formation sur 5 ans, observable avec FQP. On envisage d'introduire dans AES une question permettant d'identifier le recours à la formation au cours



des 5 dernières années (sans détailler cette formation) parmi les personnes sans formation dans les 12 derniers mois.

### Liste des orientations

n°	Orientations
<b>Mobilité sociale</b>	
O1	Ajouter dans l'enquête Emploi, une année donnée, deux questions sur la fratrie (l'une sur le nombre de frères et sœurs, l'autre sur la position dans la fratrie) afin d'enrichir la contextualisation de l'environnement familial d'origine.
OR2	Ajouter dans l'enquête Emploi, une année donnée, deux questions sur la mobilité sociale intergénérationnelle ressentie (l'une par rapport au père, l'autre par rapport à la mère).
O1 et O2	Ces questions pourraient à la cible intégrer le module <i>ad hoc</i> « situation des migrants et de leurs descendants directs sur le marché du travail », programmé en 2029 et faire l'objet d'une première implémentation dès 2025.
<b>Parcours scolaire et inégalités sociales face à l'école</b>	
	Pas de besoin identifié, les dispositifs existants ou en projet assurant la continuité de FQP sur cette thématique.
<b>Mobilité professionnelle et trajectoires professionnelles</b>	
O3	Produire une année donnée (objectif 2025) un dispositif adossé à l'enquête Emploi permettant de suivre les trajectoires professionnelles à 5 ans, dans une logique rétrospective (appariement de l'EEC de l'année N avec sources administratives des années N-5 à N) ou prospective (appariement de l'EEC de l'année N avec sources administratives des années N à N+5), en reconstituant les trajectoires des enquêtés dans les BTS, BNS, Pasrau et éventuellement DEFM : - enrichir la BTS d'une couverture exhaustive des périodes - Un bilan de l'utilisation du dispositif devra être mené afin de déterminer le rythme de production adapté
<b>Lien formation-emploi</b>	
O4	Produire un dispositif adossé à la prochaine enquête Adult education survey (AES 2028) permettant de suivre l'impact du recours ou du non-recours à la formation sur les trajectoires : - instruire l'ajout d'une(de) question(s) permettant d'identifier le recours / non-recours à une formation au cours des 5 dernières années - - y adosser un appariement avec les données administratives à 5 ans (orienté prospectif et rétrospectif) <i>via</i> le CSNS  Dans l'intervalle, exploiter et évaluer le dispositif d'appariement adossé à l'enquête Emploi (O3, orienté prospectif) sous l'angle du lien entre formation (au cours des 12 derniers mois) et emploi.

Ce projet a fait l'objet de discussions en interne de l'Insee et du SSP, notamment dans le cadre du Groupe stratégique sur la Formation tout au long de la vie, associant Insee, Dares, Depp, Sies, Injep, Céreq.

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans la suite d'avis précédents du Cnis (avis n° 7 sur le développement des appariements, avis EQRT n°1 et 2 sur l'observation des trajectoires professionnelles) et s'articule avec certains avis du moyen terme 2024-2028 du Cnis (avis n°4 pour rendre compte des enjeux générationnels dans les statistiques, avis n°5 sur l'enrichissement des travaux sur les inégalités et les discriminations, avis n°11 pour faciliter l'orientation des utilisateurs dans les statistiques disponibles et poursuivre les efforts de



pédagogie, avis EQRT n°7 réponses de l'appareil de formation aux besoins du système productif).

Les travaux démarrent en 2024, avec l'objectif de diffuser de premières données provisoires, dans le cadre d'un groupe d'exploitation, en septembre 2026.

Le chef du département de l'emploi et des revenus  
d'activité

Vladimir PASSERON

